

**DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE  
Séance du 17 octobre 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le dix-sept octobre à dix-huit heures trente, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la Commune de Saint Paul en Pareds (Vendée), dûment convoqué le 11-10-2023, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Madame Bénédicte GARDIN, Présidente.

Nombre de membres : 13

quorums : 7

Votants : 13

Présents ou représentés : GARDIN Bénédicte, BOURMAULT Christelle, DIXNEUF Séverine, AGENEAU Jean-Yves, LUCAS Marie-Edith, FONTENIT Bernard, GOUNORD Olivier, VIGNERON Céline, GRELET Nadine, GODINEAU Marie-Claude, GICQUEAU Emilie, BREMAUD Damien, FONTENIT Roland donne pouvoir à GARDIN Bénédicte,

Absents excusés et non représentés :

Secrétaire de séance : BOURMAULT Christelle.

**D2023092801CCAS - Budget MARPA : admission en non-valeur exercice 2014 et 2017**

Madame la Présidente indique que la trésorerie des Herbiers nous a fait parvenir un courrier en date du 13 juillet 2023 nous indiquant qu'il n'avait pas pu recouvrer les titres suivants pour différentes raisons et nous demandant l'admission en non-valeur de ces titres :

Exercice	Titre	Débiteur	Montant	Objet du titre	Motif admission en non-valeur
2014	381	Marie LE TORTOLEC	648,25 €	Facturation mai 2014 payé 293,76 € sur 942,01 €	Décédée
2014	385	Marie LE TORTOLEC	865,01 €	Facturation juin 2014	Décédée
2014	414	Marie LE TORTOLEC	412,02 €	Facturation juillet 2014	Décédée
2017	180	Jacqueline RAUTUREAU	487,42 €	Retenue sur dépôt garantie	Décédée
		Total	2 412,70 €		

**Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration du CCAS, à l'unanimité des membres présents ou représentés :**

- DECIDE de statuer sur l'admission en non-valeur des titres de recettes tels que présentés ci-dessus,
- DIT que le montant total de ces titres de recettes s'élève à 2 412,70 euros.
- DIT que les crédits sont inscrits en dépenses au budget de l'exercice 2023 de la MARPA

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en préfecture et de la mise en ligne le 19/10/2023

BOURMAULT Christelle, secrétaire

Fait à Saint Paul en Pareds, le 18 octobre 2023  
Bénédicte GARDIN, Présidente.

